N° 199. Jeudi 21 Août 1845. 16me Année.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Pour un an.	26 fl.	30 fl.
» six mois.	14 »	16 »
» trois mois	7 »	8.»

PRIX DES INSERTIONS.

Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre compris et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LAHAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION, à La Haye, *Lage Nieuwstraat*, derrière le *Prinsegracht* (Noordeinde).

BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET ANNONCES: Chez M. Van Weelden, *Spui*, à La Haye.

Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *franco*.

LA HAYE, 20 Août.

De la crise actuelle en Grèce.

La situation actuelle de la Grèce occupe aujourd'hui presque toute la presse. Les journaux allemands qui nous rapportent les débats relatifs au synode, que nous avons communiqués hier et la nomination de sénateurs, se bornent à dire qu'il règne à Athènes une grande fermentation. Suivant le *Constitutionnel*, M. Coletti se trouve dans une situation nouvelle et difficile.

Il a pour lui la majorité de la chambre élective et du pays, dit le *Constitutionnel*; le roi le soutient; la diplomatie lui est plus favorable que contraire; mais l'Angleterre veut sa chute et travaille activement. Il s'agit de savoir si les menaces de l'Angleterre produiront à Athènes l'effet qu'elles ont produit ailleurs l'an dernier. Nous connaissons la fermeté d'âme et la fierté nationale de M. Coletti; mais la Grèce est un petit pays qui, par lui-même, ne saurait résister à l'Angleterre.

La *Presse* publie une correspondance d'Athènes qui, après avoir mentionné l'échec de l'opposition dans les dernières discussions sur l'organisation du saint-synode, continue ainsi :

« L'opposition, battue sur tous les points, s'est retirée sous sa tente. Se livrant à tous les emportemens de leur colère, n'ayant ni le courage ni l'habileté de leur rôle, se posant en tribuns et s'en allant de villages en villages, à la façon de marchands d'orviétans; les partisans de Mavrocordato prêchent partout les doctrines les plus folles, conçoivent les projets les plus criminels, même les plus absurdes, et cherchent à égarer la multitude en la conviant au désordre et à l'anarchie. Il est permis de se demander avec anxiété jusqu'à quand Mavrocordato et ses archers indisciplinés et turbulens porteront ainsi atteinte à la paix publique; le ministère souffrira-t-il plus longtemps que chaque jour une minorité factieuse et avide combatte la monarchie, la propriété, l'ordre social? Le ministère a pour lui la force et le droit; qu'il en use pour défendre la société grecque. Que le pouvoir unisse la prudence à la fermeté, la vigilance à l'esprit de suite, et il trouvera dans les lois existantes et dans l'appui de tous les amis des institutions constitutionnelles tout ce qu'un gouvernement régulier peut désirer de force et de moyens.

La situation est devenue assez grave pour que le président du conseil ait déclaré à la tribune de la chambre des députés sa résolution de dévoiler les trames qui s'ourdissent contre la constitution, en désignant leurs auteurs par leurs noms. Cette déclaration a vivement ému le pays. Jusqu'à ce jour les intrigues de Mavrocordato ont profondément agité la Grèce, et tant qu'il pourra les continuer impunément, il n'y a pas à espérer de jours de repos pour ce royaume. Il y a encore au milieu des populations grecques des passions farouches, des rivalités de race et de familles que Mavrocordato met en jeu et exploite avec habileté. De quelque côté que nous tournions nos regrds, nous retrouvons partout les instrumens de l'opposition, instrumens de désordre et de dissolution. Dans le parlement, en dehors du parlement, de misérables subterfuges, une violence brutale, à la ligne d'une soldatesque ivre. Ici c'est un général, Makriyanni, en proie à des terreurs nocturnes, et qui, dans le délire de l'orgueil, croit que ses jours sont en danger, s'imaginant follement que le ministère sera sauvé le jour où il cessera d'exister; là, c'est un député, un certain Lysandre, enfant perdu de l'opposition, qui, à propos des élections de Calavryta, monte à la tribune pour attaquer Coletti avec des expressions empruntées au vocabulaire des halles, expressions que l'auteur a d'ailleurs rétractées en présence de l'indignation de la chambre. De toutes parts, Mavrocordato s'agite, se remue, on dirait vraiment qu'il cherche à provoquer dans sa patrie tous les vices, toutes les faiblesses, toutes les misères du bas-empire aux derniers jours de sa longue décadence. A genoux devant l'Angleterre, insolent avec l'autorité de son pays, Mavrocordato s'irrite d'être obligé de vivre de la vie terne et précaire que lui ont faite ses fautes et ses imprudences.

Quelle sera l'issue de cette lutte? Probablement, Coletti triomphera des attaques ouvertes ou souterraines de l'opposition, mais son pouvoir et son existence politiques n'en seront pas moins ébranlés. Les circonstances où il se trouve sont des plus difficiles. Plus Mavrocordato sent sa faiblesse au-dedans, plus il se rapproche de l'Angleterre, qui, enchantée de cette bonne fortune, en profite avec son habileté ordinaire. En présence de ces faits, il est difficile de ne pas craindre pour la Grèce de renouvellement de la guerre civile avec toutes les souffrances et toutes les horreurs qu'elle entraîne. Ce ne sont pas seulement les agitations intérieures qui ébranlent le ministère Coletti-Metaxas dans ses fondemens, mais l'opposition systématique du sénat, opposition d'autant plus dangereuse qu'elle a de fortes racines dans le pays. C'est ce qu'a compris le roi Othon, qui s'est décidé à nommer de nouveaux sénateurs. Ces nominations favorables au ministère actuel lui permettront de renouveler ses forces épuisées dans ces combats partiels et journaliers qu'il livre contre les mauvaises passions du pays. Le roi Othon ne s'est décidé à servir à cet égard la politique du ministère que parce qu'il a été convaincu que, ce ministère succombant, aucun pouvoir durable et sérieux ne pouvait s'élever sur ses ruines, et que la Grèce verrait recommencer ces troubles et ces divisions intestines dont nul ne peut dire les phases ni assigner le terme.

A Dieu ne plaise que nous exagérions la situation intérieure de la Grèce et la gravité des provocations incessantes de l'opposition. Simple spectateur, nous racontons les scènes affligeantes dont nous sommes chaque jour témoin et les incidens divers qui marquent et affaiblissent ce jeune gouvernement parlementaire. Comme tous les amis de l'ordre et de la liberté en Grèce, nous désirons que ce pays, avec les admirables moyens dont la Providence l'a doté, entre définitivement dans les voies de la civilisation moderne, sous l'égide de la monarchie constitutionnelle. »

Le *Bulletin Officiel des Lois* publie un arrêté royal daté du 28 juillet et homologué le 19 août, portant que le bureau des droits d'entrée, de sortie et d'accises à Ruremonde (province de Limbourg) est également ouvert pour le transit.

Le Roi, par arrêtés du 16 de ce mois, a nommé M. l'avocat-général E. J. P. van Meeuwen aux fonctions de procureur-général près la cour provinciale de justice du Brabant Septentrional, et M. J. D. W. Pape, actuellement substitut de l'officier de justice, près le tribunal d'arrondissement de Bois-le-Duc, aux fonctions d'officier de justice audit tribunal.

Par arrêté royal du 14 août, n° 106, le Roi a approuvé la nomination de M. J. J. Posno à Amsterdam comme consul-général de la Porte ottomane pour le royaume des Pays-Bas.

Le modèle en plâtre de la statue de Guillaume le *Taciturne*, exécuté par notre sculpteur Royer d'Amsterdam, a été transporté samedi dernier aux établissemens de MM. Paul van Vlissingen et Dudok van Heel, pour y être coulé en bronze.

Nous apprenons avec plaisir que S. A. R. le prince co-régent de Hesse a fait l'acquisition pour sa galerie de tableaux, d'une toile peinte par notre compatriote, le jeune peintre Somerschoe.

Pendant le premier semestre 1845 il est arrivé à la Havane 11 navires sous pavillon néerlandais, chargés de pierres. Ces bâtimens ont quitté ce port avec des cargaisons de sucre, de cigares, de tabac et de bois.

Dans le port de Livourne sont entrés 13 navires néerlandais pendant les six premiers mois de cette année; 11 de ces navires venaient d'Amsterdam avec du sucre raffiné et du café, un d'Archangle avec de la poix et 1 de New-Castle avec de la houille.

Pendant le même espace de temps il est entré dans le port de Dantzig, 44 navires sous pavillon néerlandais, dont 29 venaient d'Amsterdam et de Rotterdam avec différentes marchandises et 14 sur lest, 35 de ces navires ont appareillé pour des ports néerlandais avec des chargemens de grains et de bois.

L'exportation de grains du port de Dantzig pour les Pays-Bas consistait en 1,079 lastes de froment, 222 lastes de seigle et 101 lastes de graines de navette.

Le kof néerlandais *Anthony* est arrivé le 18 juillet à Constantinople avec un chargement de houille destiné pour cette place.

Le journaux de Java, en parlant du commerce britannique en Chine, disent que malgré la protection des autorités chinoises, la vie et les propriétés des négocians anglais sont continuellement exposées; et qu'il faut espérer que l'administration de Hong-Kong saura, à son tour, prendre des mesures pour garantir les sujets britanniques des vols nombreux et des pillages auxquels ils sont continuellement en butte.

En effet, c'est une singulière position, et l'on aura peine à croire qu'un port colonial anglais soit bloqué par des pirates, et cependant tel est le cas pour celui de Hong-Kong, car il ne se passe presque pas de jour que l'on n'entende des plaintes de rapts commis dans les navires qui y sont en rade. Un corsaire a eu la hardiesse de faire entrer son bâtiment pendant une nuit et a pillé et incendié une maison; et la nuit suivante ce même corsaire, en pillant un petit bâtiment, a grièvement blessé deux Européens qui s'y trouvaient; et tout cela s'est passé dans un port où un navire de guerre est mouillé en rade.

On mande de Macao que par suite de l'introduction de nouveau réglement relatif au droit de tonnage, il ne se trouve plus un seul navire dans ce port. Les armateurs ont déclaré qu'ils ne se soumettraient jamais à un péage aussi élevé, et qu'il préféraient de choisir Lintin pour ancrage, ce qui occasionnera une perte immense pour Macao.

La *Gazette Universelle* d'Augsbourg publie la correspondance suivante de Francfort :

« Les affaires intérieures de la Suisse menacent de nouvelles complications dont l'appréhension a donné lieu à de sérieuses délibérations de la part de la diplomatie réunie sur les bords du Rhin; et il est hors de doute que les grandes puissances ne manqueront pas de recourir à des mesures convenables. »

On écrit de la même ville, le 13, à la *Gazette générale de Prusse* :

De sérieuses délibérations ont lieu, paraît-il, au Johannisberg. Il se prépare de nouveau en Suisse des événemens qui doivent donner lieu à de justes inquiétudes et au recours, de la part des puissances, aux mesures convenables.

Plusieurs journaux ont parlé dans ces derniers temps de l'intention qu'aurait eu le gouvernement français d'occuper l'île de Basilan. Nous trouvons à ce sujet les lignes suivantes dans le journal la *Flotte*, que nous avons tout lieu de croire parfaitement informée :

Nous croyons tenir d'une source certaine que M. Paris, commandant l'*Archimède*, retournera sous peu de jours dans les

---

Feuilleton du Journal de La Haye. 21 Août 1845.

LE JUIF ERRANT. (1)

DIXIÈME VOLUME.

CHAPITRE XI.

L'ambition.

Peu de jours après l'entrevue de Djalma et d'Adrienne, que nous avons racontée, Rodin se promenait seul dans sa chambre à coucher de la maison de la rue de Vaugirard, où il avait si vaillamment subi les moxas du docteur Baleinier; les deux mains plongées dans les poches de derrière de sa redingote, la tête baissée sur sa poitrine, le jésuite réfléchissait profondément; son pas, tantôt lent, tantôt précipité, trahissait son agitation.

— Du côté de Rome, — se disait Rodin, — je suis tranquille, tout marche,.. l'abdication est pour ainsi dire consentie,.. et si je peux les payer... le prix convenu,.., le cardinal prince m'assure neuf voix de majorité au prochain conclave... le GÉNÉRAL est à moi... les doutes que le cardinal Malipieri avait conçus sont dissipés... ou n'ont pas d'écho là-bas!... Néanmoins... je ne suis pas sans inquiétude sur la correspondance que le P. d'Aigrigny a, dit-on, avec le Malipieri;.. il m'a été impossible d'en rien surprendre;.. il n'importe,.. cet ancien abbé est un homme... *jugé*; son affaire est dans le sac;... un peu de patience et il sera... *exécuté*...

Et les lèvres livides de Rodin se contractèrent par un de ces sourires affreux qui donnaient à sa figure une expression diabolique.

Après une pause, il reprit :

— Les funérailles du libre penseur... du philantrope ami de l'artisan ont eu lieu avant-hier à Saint-Hérem... François Hardy s'est éteint dans un accès de délire extatique... J'avais sa donation; mais ceci est plus sûr;.. tout se plaide;.. les morts ne plaident point...

Rodin resta quelques minutes pensif; puis il dit avec un accent concentré :

— Restent cette rousse et son mulâtre,.. nous sommes au 27 mai; le 1er juin approche... et ces deux étourneaux amoureux semblent invulnérables... La princesse avait cru trouver un bon joint; je l'aurais cru comme elle... C'était excellent de rappeler la découverte d'Agricol Baudoin chez cette folle,.. car le tigre a rugi de jalousie féroce; oui, mais à peine la colombe amoureuse a-t-elle eu roucoulé du bout de son bec rose,.. que le tigre imbécile.. est venu se tortiller à ses pieds,.. en rentrant ses griffes;.. c'est dommage... il y avait quelque chose là...

Et la marche de Rodin devint de plus en plus agitée.

— Rien n'est plus étrange, — reprit-il, — que la succession génératrice des idées... En comparant cette péronelle rousse à une colombe, pourquoi est-ce qu'il me vient à l'esprit le souvenir de cette infâme vieille appelée la Sainte-Colombe, que ce gros drôle de Jacques Dumoulin courtise, et que l'abbé Corbinet finira par exploiter à notre profit, je l'espère; oui pourquoi le souvenir de cette mégère me revient-il à l'esprit?.. J'ai souvent remarqué que de même que les hasards les plus incroyables apportent d'excellentes rimes aux rimeurs, le germe des meilleures idées se trouve quelquefois dans un mot, dans un rapprochement absurde comme celui-ci... la Sainte-Colombe abominable sorcière .. et la belle Adrienne de Cardoville... Cela, en effet... va ensemble comme une bague à un chat, comme un collier à un poisson... Allons,.. il n'y a rien là...

A peine Rodin avait-il prononcé ces mots, qu'il tressaillit; sa figure rayonna d'abord d'une joie sinistre... puis elle prit bientôt une expression d'étonnement méditatif, ainsi que cela arrive lorsque le hasard apporte au savant surpris et charmé, quelque découverte imprévue.

Bientôt, le front haut, l'œil découvert, étincelant, ses joues flasques et creuses, palpitantes sous une sorte de gonflement orgueilleux, Rodin se redressa, croisa ses bras avec une indicible expression de triomphe, et s'écria :

— Oh! c'est quelque chose de beau, d'admirable, de merveilleux, que les mystérieuses évolutions de l'esprit .. que les incompréhensibles enchaînemens de la pensée humaine,.. qui partent souvent d'un mot absurde pour aboutir à une idée splendide, lumineuse, immense... Est-ce infirmité? est-ce grandeur? Etrange... étrange... étrange... Voici que je compare cette rousse à une colombe; .. cette comparaison me rappelle cette mégère qui a trafiqué du corps et de l'âme de tant de créatures... De vulgaires dictons me reviennent à l'esprit... une bague à un chat... un collier à un poisson... Et tout à coup de ce mot : COLLIER... la lumière jaillit à ma vue, et éclaire les ténèbres où je m'agitais en vain depuis longtemps en songeant à ces amoureux invulnérables... Oui, ce seul mot COLLIER, a été la clé d'or qui vient d'ouvrir une case de mon cerveau, bêtement bouchée depuis je ne sais quand...

Et après avoir marché avec une nouvelle précipitation, Rodin reprit :

— Oui,... c'est à tenter;... plus j'y réfléchis, plus ce projet me semble possible... seulement, cette mégère de Sainte-Colombe,... par quel intermédiaire?... Mais ce gros drôle,... ce Jacques Dumoulin,... bien;... l'autre?... l'autre,... où la trouver?... puis comment la décider;.... là, est la pierre d'achoppement;... allons, je m'étais trop hâté de crier victoire.

Et Rodin se remit à se promener çà et là, en rongeant ses ongles d'un air violemment préoccupé; pendant quelques momens, la tension de son esprit fut telle, que de grosses gouttes de sueur perlèrent son front jaune et sordide; et le jésuite allait, venait, s'arrêtait, frappait du pied;... tantôt levant les yeux au ciel pour y chercher une inspiration, tantôt, pendant qu'il rongeait les ongles de sa main droite, grattant son crâne de sa main gauche; enfin, de temps à autre, il laissait échapper des exclamations de dépit, de colère ou d'espoir tour à tour naissant ou déçu.

Si la cause de la préoccupation de ce monstre n'avait pas été horrible, c'eût été un spectacle curieux, intéressant, que d'assister invisible à l'enfantement de ce puissant cerveau en travail,... que de suivre pour ainsi dire une à une sur ce visage impressionnable et mobile les péripéties bonnes ou mauvaises de l'éclosion du projet sur lequel il concentrait toutes les ressources, toute la puissance de sa forte intelligence.

Enfin, l'œuvre parut avancer et devoir bientôt s'accomplir, car Rodin reprit :

— Oui,... oui,... c'est risqué, c'est hardi, c'est aventureux; mais c'est prompt,.. et les conséquences peuvent être incalculables... Qui peut prévoir les suites de l'explosion d'une mine?

Puis, cédant à un mouvement d'enthousiasme qui lui était peu ordinaire, le jésuite s'écria, le regard rayonnant :

— Oh!, les passions!... les passions!... quel magique clavier elles font qui sait promener sur ses touches une main, légère, habile et vigoureuse? Mais que c'est beau le pouvoir de la pensée! mon Dieu! que c'est beau!... Que l'on vienne, après cela, parler des merveilles du gland qui devient chêne, du grain de blé qui devient épi; mais, au grain de blé, il faut des mois pour se développer; mais, au gland, il faut des siècles pour acquérir sa splendeur; tandis que ce seul mot, composé de sept lettres: COLLIER,... oui, ce seul mot, ce seul germe, est tombé il y a quelques minutes dans mon cerveau, et grandissant, grandissant tout à coup, il est déjà, à cette heure, quelque chose d'aussi immense qu'un chêne; oui, ce mot a été le germe d'une idée qui, comme le chêne, a mille ramifications... qui, comme le chêne, s'élance vers le ciel,... car c'est pour la plus grande gloire du Seigneur que j'agis... oui, du Seigneur... tel qu'ils le font, tel qu'ils le donnent, tel que je le maintiendrai... si j'arrive... car ces misérables Rennepont auront passé comme des ombres. Et que fait, après tout, à l'ordre social dont je serai le messie, que ces gens là vivent ou meurent? qu'est-ce qu'auraient pesé de pareilles vies dans les balances des grandes destinées du monde?.. Tan-

(1) Voir le *Journal de La Haye*, d'hier.

mers de Chine, porteur de dépêches à l'amiral Cécille, relatives à l'occupation proposée de l'île de Basilan. Si nous sommes bien renseignés, le gouvernement français aurait renoncé au projet d'établir un comptoir sur cette île éloignée, malgré les vives instances du contre-amiral commandant notre station navale dans ces mers. Tous les renseignemens qui nous sont parvenus ne laissent aucun doute sur l'insalubrité de cette contrée éloignée.

En même temps que l'Angleterre signait la paix avec la Chine, son pavillon flottait sur l'île Hong-Kong, à l'entrée de la rivière de Canton. Malgré l'habileté toute particulière des Anglais pour coloniser, malgré tous les avantages qu'ils peuvent retirer du commerce de l'opium et de la proximité de l'Inde, leur établissement de Hong-Kong ne paraît pas devoir arriver de sitôt à un grand état de prospérité. Les maladies ne cessent de frapper la population blanche d'une effrayante mortalité. On assure que la garnison de l'île, composée d'un régiment tout entier, pour être tenue constamment au complet, avait dû être totalement renouvelée en moins de trois ans. (*Débats.*)

Voyage de la reine Victoria en Allemagne.

Mayence, 17 août.

La reine d'Angleterre est arrivée hier à cinq heures et demie à Mayence. Le yacht royal le *Fairy*, après avoir déposé à Bieberich le roi et la reine des Belges, qui se sont rendus à Wiesbaden, est venu s'amarrer au débarcadère de la société des bateaux à vapeur de Cologne, qui avait été orné de guirlandes et de tapis. La reine et le prince Albert ont mis pied à terre au bruit des salves d'artillerie de tous les forts de la place et des coups de canon tirés par les deux bateaux à vapeur *Der König* et *Stadt Bonn*. S. M. et S. A. R. ont été reçus au débarquement par le prince Guillaume de Prusse, gouverneur militaire de Mayence, pour la confédération germanique, accompagné des généraux autrichiens et prussiens qui commandent sous ses ordres, du maire de la ville, du président de régence, etc. La reine et le prince Albert sont montés immédiatement en voiture, et se sont rendus avec le prince de Prusse qui se tenait à cheval à la portière de droite, à la place d'armes où les troupes de la garnison étaient rangées en bataille. S. M. et LL. AA. RR. ont rapidement passé devant le front du régiment, puis la reine et le prince Albert sont descendus de voiture devant le palais du gouverneur qui forme un des angles de la place et les troupes ont défilé dans l'ordre suivant : un régiment de dragons autrichiens, deux régimens d'infanterie autrichienne, un bataillon de chasseurs à pied, 4 batteries d'artillerie aussi autrichiens, deux escadrons de houlans prussiens, deux régimens d'infanterie prussienne et trois batteries d'artillerie prussienne ; toutes ces troupes étaient dans une tenue admirable et ont défilé, les Autrichiens surtout avec un aplomb et une précision remarquables. La reine, qui voyait pour la première fois les troupes impériales a admiré leur élégant uniforme, autant que leur tenue martiale ; après le défilé des troupes, la reine, le prince Albert, le prince de Prusse et les généraux sont entrés au palais au milieu d'une foule tellement pressée que les généraux et leurs aides-de-camp ont dû faire à S. M. et à LL. AA. RR. un rempart du corps de leurs chevaux, pour leur permettre d'avancer. Les comtes d'Aberdeen et de Liverpool et 4 dames d'honneur de la reine, qui accompagnaient S. M. à pied, ont eu beaucoup de peine à gagner le palais. A 6 heures et demie il y a eu grand banquet au palais. Toutes les principales autorités civiles et militaires étaient invitées; après le dîner la reine et le prince Albert et les personnes de leur suite se sont rendus à l'hôtel de l'Europe où S. M. et S. A. R. ont passé la nuit. La reine et le prince doivent se remettre en route aujourd'hui pour se rendre à Cobourg, en passant par Francfort.

Maladie des pommes de terre.

L'*Indépendance Belge* publie une lettre du savant botaniste M. Morren sur la maladie des pommes de terre; nous en extrayons ce qui suit :

« Un fait déplorable qui n'a pas encore été signalé au public est celui-ci : Lorsque la fane est attaquée jusqu'à sa base, mais que les tubercules paraissent encore sains, on ôte ceux-ci de terre et on les recueille pour la conservation. Pendant plusieurs jours ces tubercules paraissent intacts; mais bientôt, en une nuit, quoique conservés dans les caves, le mal les pénètre. Toute l'écorce de la pomme de terre devient brune, la nécrose s'en empare; bientôt les yeux deviennent le siége de l'efflorescence blanche du botrydis, les taches blanches couvrent la surface du tubercule, et celui-ci n'est plus bon à rien. Bientôt, si on s'obstine à le conserver, une nouvelle cryptogame s'ajoute à la précédente, et le *fusisporium soufré* (*F. sulphureum*, Duby) d'un jaune pâle, s'empare des pommes de terre gâtées.

Le mal étant connu dans sa source, toute l'attention du cultivateur doit se tourner vers la destruction du champignon, car il n'est malheureusement que trop vrai que la nielle, le charbon, la rouille, l'ergot et toute la suite des parasites de ce genre, une fois introduits dans un pays, y restent et s'y propagent. Cette année l'épidémie a été générale; partout les germes existent, des milliards de propagules, si l'on ne vient à diminuer leur nombre, seront aux prises avec les plantes, l'année prochaine, et il sera alors plus difficile que jamais de détruire le fléau.

Il est essentiel de s'arrêter aux moyens suivans :

1° Quand les fanes sont décidément perdues, il s'agit de les faucher au plus vite et de les brûler sur place, sans les transporter au loin. La cendre peut servir à répandre sur le sol. En les recueillant on les agitera le moins possible. J'ai vu avec regret que des cultivateurs fauchaient les fanes malades pour les conserver sur le champ en tas, ou les jeter par-dessus les haies. C'est conserver le fléau pour l'année prochaine.

»2° Quand certaines variétés ou certaines localités sont à l'abri du fléau, lors de la récolte, il est toujours prudent de brûler les fanes, car un champ paraît à l'abri du botrydis alors qu'il ne l'est pas; plusieurs feuilles sont attaquées; ces feuilles jettent les propagules sur les tubercules qui, conservés comme semence, répandront la plante l'année prochaine.

»3° Si les tubercules sont eux-mêmes attaqués, il est essentiel de les ôter hors de terre; de faire un choix prompt parmi eux, ce qui est facile, car l'habitude fait bientôt reconnaître les tubercules gâtés de ceux qui ne le sont pas. Les tubercules sains encore doivent être utilisés au plus tôt, car ils ne sont pas nuisibles jusqu'au moment où l'écorce ne devient pas jaune. L'odeur seule suffit pour faire reconnaître le développement de la maladie. Les tubercules malades doivent être brûlés.

»4° Pour obvier aux fâcheuses conséquences d'une récolte qui sera toujours réduite soit à la moitié, soit au tiers, soit même à moins d'une récolte ordinaire, il serait important de suivre dans notre pays la méthode pratiquée aujourd'hui en Ecosse de cultiver des pommes de terre pendant l'hiver. Les *Annales de la société royale d'agriculture et de botanique de Gand* contiendront, dans le numéro qui sera publié ces jours-ci, toutes les instructions désirables sur ce nouveau procédé. Il me suffira d'indiquer ici certains faits péremptoires. Dans des pays situés bien plus au nord que la Belgique, la pomme de terre est cultivée avec succès pendant l'hiver. Les recherches si éminemment utiles de M. Quetelet sur la température de la terre, faites précisément au centre de la Belgique, à Bruxelles même, donnent à l'égard d'un point important la plus heureuse sécurité. En effet, année commune, en plantant la pomme de terre en octobre, à dix ou douze pouces de profondeur et en la butant avant les gelées, la terre ne gèle pas dans les limites de la croissance des tubercules. Or, on les assure encore davantage contre la gelée en les couvrant de terre, et en déposant sur celle-ci, comme on le fait dans certains districts d'Ecosse, de la litière ou du fumier. En plantant au commencement d'octobre, la récolte se fait durant tout l'hiver, et d'après les belles expériences de M. Trotter aux environs de Stockon sur la Tees, ville située d'une manière bien plus défavorable que la Belgique entière, la récolte hivernale serait quatre fois plus abondante que celle d'été. Je conseille ardemment aux cultivateurs de tenter cette culture précieuse ; je l'ai faite moi-même sur une petite échelle et j'ai réussi. Cette lettre serait trop longue si je devais entrer dans les détails sur ce procédé, mais je renvoie aux *Annales de Gand* pour plus de renseignemens.

»5° Puisqu'il est infiniment probable que les tubercules-semences qui échapperont de la récolte actuelle, seront infectés des sporules du champignon, il conviendrait que par l'entremise du gouvernement, ou du commerce, n'importe comment, les cultivateurs eussent à leur disposition des tubercules-semences purs, non infectés, et à cet égard les pommes de terre de Pensylvanie ou d'Irlande nous conviendraient extrêmement. Le fléau actuel est inconnu dans ces deux pays. Il y aurait à se méfier des pommes de terre d'Allemagne, où la gangrène sèche, la crispure et l'ulcération des tubercules n'existent que trop. On saisirait l'occasion de cette importation en grand pour doter le pays des variétés les plus utiles à notre sol.

»6° Si les agriculteurs s'obstinent à employer comme semences les tubercules récoltés dans le pays cette année, il sera nécessaire de les soumettre au chaulage, comme on le fait pour le froment, le seigle, l'avoine, toutes les plantes enfin qui sont sujettes à l'envahissement de parasites. Le chaulage devrait se faire par *immersion* des tubercules, parce que l'étude des mœurs des *botrydis* montre que c'est l'œil, point le plus souvent enfoncé de la pomme de terre, qui est attaqué. L'eau chaulée devrait donc pouvoir baigner cet œil léthifère. Vingt-cinq kilogrammes de chaux, un quart de livre de sulfate de cuivre, et trois kilogrammes de sel marin sur cent vingt-cinq litres d'eau, constituent un chaulage dont l'effet utile pour la destruction des plantes parasites a été reconnu par un grand nombre de cultivateurs instruits.

»7° Dans les plantations soit hivernales de 1845, soit printannières de 1846, il est essentiel de ne planter en pommes de terres que des parcelles de terrain aussi éloignées que possible des parcelles actuellement infectées, car on conçoit que la chance de la transmission par la conservation dans le sol des sporules du champignon est bien plus grande dans les plantations rapprochées les unes des autres que dans des plantations faites à distance.

»8° Lorsque M. le conseiller de Martius visita la Belgique et s'enquit dans nos différentes provinces de l'état de nos pommes de terre, il m'apprit, dans une de ses conversations si intéressantes, que les cultivateurs des bords du Rhin avaient remarqué que la gangrène sèche attaquait plus souvent les plantations de pommes de terre faites l'après-midi que le matin, et il expliquait ce phénomène qui paraît d'abord singulier, par un fait fort simple. Quand le soleil a passé le méridien, la chaleur des couches d'air est à son *maximum*, cette chaleur accélère la vitalité des plantes, leurs propagules voltigent plus facilement dans un air dilaté, les insectes dans leur vol disperssent plus aisément une masse de petits corps dont l'atmosphère est le véhicule, et la dissémination de ces germes est alors à son *maximum* aussi. Le cultivateur est plongé dans cette atmosphère et il y fait passer la pomme de terre qu'il plante; elle accroche les sporules qui sont semées avec elle et il arrive ici ce qui arrive aux céréales non chaulées, c'est-à-dire que le poison croît avec la plante et l'attaque plus tard pour le tuer. Il y aurait d'après cela un conseil à donner aux cultivateurs de procéder le matin à la plantation des pommes de terre.

»9° L'emploi de la chaux et du sel marin mélangés d'une faible quantité de sulfate de cuivre est, comme je l'ai dit, d'une efficacité reconnue pour la destruction des germes des plantes parasites. Par conséquent, saupoudrer de ces substances mélangées le sol qui a été planté de pommes de terre malades est une bonne opération pour détruire dans cette terre les germes du fléau et cette opération doit être fortement recommandée partout.

»10° La conservation des pommes de terre échappées cette année au fléau dans les caves, les celliers, etc., déposera certainement des sporules du champignon dans ces mêmes lieux. Assainir ces caves, les nettoyer, les badigeonner à la chaux sont d'excellens moyens pour détruire les sporules, et répandre de la chaux ou du charbon pilé sur le sol où les tubercules auront été étendus, achèvera la série des procédés les plus rationnels et les plus certains pour détruire, s'il est possible, le mal dans sa racine.

»Si vous croyez, monsieur, que ce peu de lignes puisse être dans l'occurrence, de quelque utilité, je vous prie de les publier et d'agréer les expressions de mes sentimens distingués.

» CH. MORREN,

Membre de l'Académie royale des sciences et professeur d'agriculture et d'économie forestière à l'Université de Liége.

»Liége, le 18 août 1845.

La Guerre du Caucase.

St.-Petersbourg, 9 août.

Après le mouvement opéré le 20 juin contre les bandes de Chamil, le détachement commandé par le général-en-chef revint du territoire des Tekhnous-Tsals au village d'Andy. Les jours suivans il ne se passa rien de remarquable; les troupes furent occupées aux travaux de la redoute qu'on élève entre Hogatle et Andy, ou employées à escorter les transports de vivres expédiés du Fort-Eugène, par Kirk et Mitchikal.

La dernière dépêche du général-en-chef mentionnait une attaque des montagnards, effectuée le 20 juin contre une colonne aux ordres du lieutenant-général prince Bébontoff. Maintenant le comte Woronzoff donne sur cette affaire les détails suivans :

Hadji-Mourad, l'ancien naïb de l'Avarie, se trouvait, lors du combat du 14 juin, auprès de Chamil avec un parti de Lesguins du Daghestan méridional; après la déroute des montagnards, il s'était réfugié à Méhelta, dans le Goumbète, avec l'intention d'agir sur notre ligne de communication, et en effet, le 21 juin il attaqua la colonne du lieutenant-général prince Bébontoff. Ce détachement était composé du 3e bataillon du régiment de chasseurs du prince Czernicheff, d'une partie des milices du Daghestan, de la Kabardie et du Digor, avec quelques cosaques de la ligne et deux pièces de montagne. Ces troupes escortaient un convoi de 1500 chevaux de bât avec du biscuit et quelques malades envoyés à l'ambulance de Kirk. Le contingent des Kabardiens et Digors subit le premier choc et eut cinq hommes tués, mais la milice du Daghestan et la 9e compagnie du régiment de chasseurs du prince Czernicheff repoussèrent immédiatement l'ennemi. Bientôt après les Lesguins, ayant reçu un renfort d'environ mille hommes, se jetèrent impétueusement sur l'arrière-garde de la colonne. Là se trouvaient, avec un obusier de montagne, la 3e compagnie de carabiniers et la 7e de chasseurs, qui se sont couvertes de gloire à l'affaire du 14 juin. Tantôt par un feu bien nourri, tantôt par un front serré de baïonnettes, ces braves paralysèrent tous les efforts de l'ennemi et la colonne continua de marcher dans un ordre parfait; cependant les montagnards, profitant d'un épais brouillard survenu à la tombée de la nuit, voulurent encore tenter une attaque désespérée, et un parti de Murides, tournant l'arrière-garde, se jeta sur les derniers chevaux de bât du transport. Un de ces aventureux Murides s'élança, le poignard levé, sur le prince Bébouteff, mais il fut aussitôt abattu par un cosaque de l'escorte. Au cri de hourra, poussé par le général, les tirailleurs de la 8e compagnie de chasseurs, qui occupaient une hauteur avec l'arrière-garde, se précipitèrent le long de l'escarpement et se joignirent aux cosaques de l'escorte pour repousser l'ennemi. En même temps le lieutenant-colonel Kapher, de l'état-major, qui conduisait la 7e compagnie de chasseurs à l'avant-garde, fit volte-face et attaqua à la baïonnette. Assaillis de deux côtés, les Murides prirent la fuite, en laissant dix cadavres sur le terrain, et le capitaine Anglintsoff se mit à leur poursuite avec nos cavaliers du Daghestan. De notre côté dix hommes furent tués et trente blessés ; on apprit ensuite qu'outre les cadavres laissés sur le terrain, la perte de l'ennemi avait

---

dis que cet héritage que je vais y jeter, moi, dans la balance, d'une main audacieuse, me fera monter jusqu'à une sphère d'où l'on domine encore bien des rois, bien des peuples, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, quoi qu'on crie... Les niais... les doubles crétins... non, non, au contraire, les bons, les saints, les adorables crétins..... ils croient nous écraser, nous autres gens d'église, en nous disant : d'une grosse voix... vous aurez le *spirituel*; mais nous, morbleu, nous gardons le *Temporel*... Oh! que leur conscience et leur modestie les inspirent bien en leur disant de ne rien revendiquer du *spirituel*;... d'abandonner le *spirituel*, de mépriser le *spirituel*, ça se voit de reste, qu'ils ne doivent avoir rien de commun avec le spirituel... Oh! les vénérables ânes, ils ne voient pas que, de même qu'ils vont, eux, tout droit au moulin, c'est par le spirituel qu'on va tout droit au temporel ; comme si ce n'était pas par l'esprit qu'on dominait le corps... Ils nous laissent le *spirituel*... ils dédaignent le *spirituel*... c'est-à-dire la domination des consciences, des âmes, des esprits, des cœurs, des jugemens; le *spirituel*, ... c'est-à-dire le pouvoir de dispenser au nom du ciel le châtiment, le pardon, la récompense et la rémission... et cela sans contrôle, et cela dans l'ombre et le secret du confessionnal, et cela sans que ce lourdaud de *Temporel* ait rien à y voir... à lui tout ce qui est corps et matière, et, de joie, le bonhomme s'en frotte la panse. Seulement, de temps à autre, il s'aperçoit, un peu tard, que s'il prétend avoir les corps, nous avons les âmes, et que, les âmes dirigeant les corps, les corps finissent par venir avec nous : le tout, au naturel bêbêtement du bonhomme *Temporel* qui reste bâant, les mains sur ses panses, ses gros yeux écarquillés, en disant : — Ah ben! c'est-y Dieu possible!...

Puis, poussant un éclat de rire de démon sauvage, Rodin reprit, en marchant à grands pas :

— Oh! que j'arrive... que j'arrive... à la fortune de Sixte-Quint... et le monde verra... un jour, à son réveil,... ce que c'est que le pouvoir spirituel entre des mains comme les miennes, entre les mains d'un prêtre qui, jusqu'à cinquante ans, est resté crasseux, frugal et vierge, et qui même, s'il devient pape, mourra crasseux, frugal et vierge!

Rodin devenait effrayant en parlant ainsi.

Tout ce qu'il y a eu d'ambition sanguinaire, monstrueuse, exécrable, dans quelques papes trop célèbres, semblait éclater en traits sanglans sur le front de ce fils d'Ignace : un éréthisme de domination dévorante brûlait le sang impur du jésuite; une soif brûlante l'inondait, et une sorte de vapeur nauséabonde s'répandait autour de lui.

Tout à coup le bruit d'une voiture de poste qui entrait dans la cour de la maison de la rue de Vaugirard, attira l'attention de Rodin : regrettant de s'être laissé emporter à tant d'exaltation, il tira de sa poche son sale mouchoir à carreaux blancs et rouges, le trempa dans un verre d'eau et s'en imbiba le front, les joues et les tempes, tout en s'approchant de sa fenêtre pour regarder à travers la persienne entr'ouverte, quel voyageur venait d'arriver.

La projection d'un auvent dominant la porte près de laquelle la voiture était arrêtée, intercepta le regard de Rodin.

— Peu importe, — dit-il en reprenant son sangfroid peu à peu, — tout à l'heure je saurai qui vient d'arriver... Ecrivons d'abord à ce drôle de Jacques Dumoulin de se rendre ici immédiatement ; il m'a déjà bien et fidèlement servi à propos de cette misérable petite fille, qui rue Clovis me faisait horripiler avec ses refrains de cet infernal Béranger... Cette fois Dumoulin peut me servir encore. Je le tiens dans ma main ;.. il obéira.

Rodin se mit à son bureau et écrivit.

Au bout de quelques secondes, on frappa à sa porte, fermée à double tour, contre la règle ; mais de temps à autre, sûr de son influence et de son importance, Rodin, qui avait obtenu de son *général*, d'être débarrassé, pendant un certain temps, de l'incommode compagnie d'un *socius*, sous prétexte des intérêts de la société, Rodin s'échappait souvent jusqu'à d'assez nombreuses infractions aux ordonnances de l'ordre.

Un servant entra et remit une lettre à Rodin.

Celui-ci la prit, et, avant de l'ouvrir, dit à cet homme.

— Quelle est cette voiture qui vient d'arriver ?

— Cette voiture vient de Rome, mon père, — répondit le servant en s'inclinant.

— De Rome ! ... — dit vivement Rodin : — et malgré lui une vague inquiétude se peignit sur ses traits ; puis, plus calme, il ajouta, en tenant toujours sans l'ouvrir, la lettre qu'il avait entre les mains :

— Et qui est dans cette voiture ?

— Un R. P. de notre sainte compagnie, mon Père...

Malgré son ardente curiosité, car il savait qu'un R. P. voyageant en poste est toujours chargé d'une mission importante et hâtée, Rodin ne fit pas une question de plus à ce sujet, et dit en montrant la lettre qu'il tenait :

— D'où vient cette lettre ?

— De notre maison de Saint-Hérem, mon Père.

Rodin regarda plus attentivement l'écriture et reconnut celle du P. d'Aigrigny qui avait été chargé d'assister M. Hardy à ses derniers momens.

Cette lettre contenait ces mots :

« Je dépêche un exprès à Votre Révérence pour lui apprendre un fait peut-être plus étrange qu'important; après les funérailles de M. François Hardy, »le cercueil contenant ses restes avait été provisoirement transporté dans un »caveau de notre chapelle, en attendant qu'il fût possible de conduire le »corps au cimetière de la ville voisine; ce matin, au moment où nos gens sont »descendus dans le caveau pour faire les apprêts nécessaires à la translation »du corps,.. le cercueil avait disparu... »

Rodin fit un mouvement de surprise et dit :

—En effet, cela est étrange...

Puis, il continua :

—« Toutes recherches ont été vaines pour découvrir les auteurs de »traces de cet enlèvement sacrilége; la chapelle étant isolée de notre mai»son, ainsi que vous le savez, et n'étant pas gardée, on a pu s'y introduire »sans donner l'éveil; nous avons seulement remarqué, sur un terrain »trempé par la pluie, les traces récentes d'une voiture à quatre roues; à »quelque distance de la chapelle, ces traces se sont perdues dans un pavé, »et il a été impossible de rien découvrir. »

—Qui a pu enlever ce corps?—dit Rodin d'un air pensif,—et qui peut avoir intérêt à l'enlèvement de ce corps?

Il continua :

«—Heureusement l'acte de décès est en règle et parfaitement légalisé; un »médecin d'Etampes est venu, à ma demande, constater le décès; l'identité est »donc parfaitement et régulièrement établie, et conséquemment la substitu»tion des droits à nous accordés par la donation et l'abandon des biens, valables et irrécusables de tous points; en tout état de cause, j'ai cru devoir vous »envoyer un exprès pour instruire Votre Révérence de ces événemens, afin »qu'elle avise, etc. »

Après un moment de réflexion, Rodin se dit :

—D'Aigrigny a raison ; c'est plus étrange qu'important; néanmoins, cela me donne à penser... Nous songerons à cela.

Se retournant vers le servant qui lui avait apporté cette lettre, Rodin lui dit, en lui remettant le mot qu'il venait d'écrire à Nini-Moulin :

—Faites porter à l'instant cette lettre à son adresse; vous attendrez la réponse.

—Oui, mon Père.

A l'instant où le servant quittait la chambre de Rodin, un R. P. s'avançait et lui dit :

—Le R. P. Caboccini, de Rome, arrive à l'instant, chargé d'une mission pour Votre Révérence de la part de notre révérendissime général.

A ces mots, le sang de Rodin ne fit qu'un tour, mais il garda un calme imperturbable, et il dit simplement :

—Où est le R. P. Caboccini ?

—Dans la pièce voisine, mon Père.

—Priez-le d'entrer, et laissez-nous, — dit Rodin.

Une seconde après, le R. P. Caboccini, de Rome, entrait et restait seul avec Rodin.

(*La suite à demain.*)

considérable; parmi ses morts se trouve un des affidés de Chamil, reconnu pour sa bravoure, Yous-Basch-Bek-Mourtouzali, natif d'Argouani. L'arrivée des transports suivans, qui eut lieu les 26 et 30 juin, sans qu'on ait tiré un coup de fusil ni vu l'ennemi, prouve évidemment combien les montagnards ont souffert dans ce combat. On cite comme s'étant particulièrement distingués : le lieutenant-colonel Kapher, de l'état-major; le capitaine du génie Egger; le lieutenant Lappa, du régiment des gardes de Lithuanie; le sous-lieutenant Alalayeff, l'enseigne Potoloff, du régiment de chasseurs du prince Czernicheff, et l'enseigne Némird, du régiment d'Apchéron.

Le 30, on fit encore une reconnaissance dans la direction du village de Dargo, but de la prochaine expédition, qui sera entreprise aussitôt après l'arrivée du transport attendu de Tschirkey.

Le temps a commencé à se remettre au beau; mais jusqu'à présent il a fait très froid et il y a eu des pluies continuelles, souvent accompagnées de neige; de sorte que les routes ont été dégradées sur notre ligne de communication et la marche des transports est devenue très pénible. Le 1er juillet, jour de fête de S. M. l'impératrice, on chanta un *Te Deum* dans le camp, et le comte Woronzoff décora de l'ordre de St-George les sous-officiers et soldats du régiment qui porte son nom, qui s'étaient le plus distingués à l'affaire du 5 juin.

Les rapports du lieutenant-général Schwartz disent que, le 31 mai, au point du jour, un corps de 5000 montagnards, conduit par Daniel Bek et le Mollah Schabane, attaqua impétueusement son camp, près de la montagne de Kok. Cependant Daniel Bek et la cavalerie du village de Karagh n'assistèrent que de loin à ce combat. Malgré sa force numérique, l'ennemi fut repoussé partout et dut se retirer, en laissant 150 morts sur le terrain. Nous avons eu en tout 29 soldats hors des rangs, tant tués que blessés, qui tous ont reçu des coups de sabre ou de poignard. C'est à l'habileté des chefs et à l'ordre parfait qu'ils ont su maintenir dans la troupe, que nous devons une perte aussi peu considérable, relativement à l'importance de cette affaire.

Nouvelles de Suisse.

La diète helvétique s'est occupée, dans sa séance du 12, de la question relative aux corps-francs. L'assemblée, dans la session précédente, avait pris déjà une résolution tendant à la suppression de ces corps, dont l'existence extra-légale menaçait à chaque instant le repos de la confédération; elle n'avait donc à entendre cette fois que le rapport du vorort sur l'exécution de sa résolution. Le rapport du vorort a constaté que la plupart des cantons ont prohibé la formation des corps-francs, mais sans appliquer toutefois des peines uniformes aux personnes qui contreviendraient à la loi. Ainsi, le canton de Schwytz prononce la peine de mort contre les délinquans, tandis que celui de Saint-Gall ne punit le même délit que d'un emprisonnement de quelques mois.

Après la lecture du rapport, la diète a ouvert le débat sur les moyens de ramener tous les cantons à une législation uniforme. Il paraît que la diète n'a pas s'entendre complètement à ce sujet. Voici le résultat de la discussion :

Saint-Gall propose de faire une loi nouvelle sur les corps-francs, portant que les cantons, où se formerait un des corps-francs, seront immédiatement occupés par des troupes fédérales, si les gouverneurs cantonnaux ne peuvent les supprimer. Après une longue discussion, qui n'a pas été très-animée, le vote donne le résultat suivant :

Première proposition : Inviter les états qui n'ont pas encore fait des lois contre les corps-francs à en faire une immédiatement (19½ états). — Proposition de Lucerne : Inviter les états à dire s'ils ont des dispositions pénales pour le cas où des crimes ordinaires seraient commis dans une expédition des corps-francs (7 états). — Pour la proposition de Saint-Gall (1 canton, venu du Saint-Gall).

Nouvelles d'Allemagne.

Berlin, le 14 août.

Quoiqu'on n'eût pas permis l'impression de l'avis relatif à l'endroit où se tiendrait la réunion des protestans *amis de la lumière*, fixée au 12, mille personnes environ se sont cependant réunies à Tivoli, établissement public situé hors de la ville. Mais il s'y est trouvé aussi beaucoup d'agens de police, dont aucun n'était en uniforme. Lorsque la réunion voulut se constituer, le conseiller de police Sabale déclara qu'il était chargé de s'opposer à la réunion publique et conséquemment à ce qu'on prononçât des discours. N'ayant pas même pu obtenir la permission de lire à haute voix une lettre par laquelle le pasteur Uhlig informait l'assemblée qu'il lui avait été interdit de venir à Berlin, on a tourné la difficulté en la chantant, en forme de récitatif, avec accompagnement de chœurs. L'assemblée ne s'est pas séparée avant d'avoir rédigé et signé une plainte contre la conduite de la police et de s'être entendue au sujet de la prochaine réunion.

Il paraît, au reste, qu'on veut entraver aussi le développement du mouvement néo-catholique; on dit que Czerski et Ronge ont également été confinés et que le lieutenant de Westernhagen a dû se démettre de son emploi de caissier de la communauté catholique-allemande. (*Gaz. de Cologne.*)

Un rescrit ministériel du 28 du mois dernier recommande à tous nos censeurs de ne pas permettre l'impression des articles qui touchent, ne fût-ce que de très-loin, aux questions religieuses, dans les feuilles périodiques dont la concession ne porte pas expressément qu'elles peuvent s'en occuper.

— Il paraît hors de doute, dit un journal de Berlin, que la mort de Czersky était chose résolue à l'avance. On a intercepté des circulaires envoyées de Posen à la campagne, invitant les fidèles à ne pas manquer à l'exécution de Czersky. L'homme qui était chargé de tirer sur lui un coup de pistolet vient d'être arrêté et a fait des aveux complets. Une grande dame aussi vient d'être mise à la disposition de la justice. Elle a encouragé une troupe de compagnards à lapider Czersky. Plusieurs prêtres ont également été arrêtés. Ils n'échapperont pas à la sévérité de la justice.

Stuttgard, 11 août.

Les catholiques allemands de notre ville viennent d'adresser à la direction paroissiale une lettre contenant leur résolution de se séparer du culte catholique romain. Cette lettre est ainsi conçue :

« Les soussignés déclarent qu'ils sont sortis de l'église catholique romaine, parce qu'ils regardent une partie de ses doctrines, usages et réglemens comme incompatibles avec l'esprit de l'église universelle chrétienne apostolique. Qu'ils embrassent le culte de l'église catholique allemande et ses institutions chrétiennes-libres; et que, par conséquent, ils ne reconnaissent qu'au gouvernement le droit de régler leurs affaires.

(*Suivent les signatures.*)

Leipsic, le 15 août 1845.

Les députations du magistrat et des délégués de la ville sont revenues hier soir de Dresde et ont rendu compte de leur audience en ces termes :

S. M. a reçu en audience les députations le 15 à midi. Le roi était touché jusqu'aux larmes et profondément ému. Il a dit que ces tristes événemens étaient au nombre des plus douloureuses expériences de sa vie, qu'il était d'autant plus affligé qu'ils se fussent passés en Saxe et particulièrement à Leipsic, que lui et sa famille pouvaient se rendre le témoignage d'avoir toujours voulu le bien du peuple et de n'avoir jamais manqué à leur devoir; que par conséquent il était douloureusement affecté d'autant plus, qu'aux paroles de l'adresse étaient jointes des propositions qui paraissaient dénoter de la méfiance. On nous fera parvenir des résolutions ultérieures.

Docteur Gross, docteur Seebourg,
A. Dufour-Féronce, E. Seiffert,
H. Poppe.

Nouvelles d'Espagne.

On écrit de Pampelune, le 2 août, au sujet de l'invasion en Espagne d'une troupe de gardes nationaux français, qu'ils étaient au nombre de 300, armés et commandés par le maire de la ville de St-Jean-de-Pied-Port, et accompagnés de quelques gendarmes et douaniers. Entrés en Espagne par le bois d'Irati, le 26 juillet, ils ont commis divers actes de vandalisme, dont nous avons entretenu nos lecteurs, et ont fini par s'enfuir en laissant cinq d'entr'eux au pouvoir des habitans de la vallée de Salazar. Les autorités françaises, à titre de représailles, ont fait arrêter deux honorables habitans de la vallée de Salazar, lesquels se trouvaient pour affaires particulières à St-Jean-Pied-de-Port: l'un d'eux a été envoyé sous caution à Ochagaria pour demander l'échange des prisonniers. Non contens de ces actes arbitraires, les Français arrêtent tous les habitans d'Aezcoin qui retournent chez eux, et ils ne leur rendent la liberté que lorsqu'ils ont prouvé qu'ils n'appartiennent pas à la vallée de Salazar. Il est à craindre que si les autorités des deux pays ne s'entendent pas promptement à ce sujet, il n'en résulte de graves collisions, que fait craindre l'irritation des Espagnols de cette frontière.

— La question de Rome, la question ecclésiastique est celle qui doit tuer le ministère actuel dit *El Tiempo*. Concession sur concession le ministère en viendra à concéder au St-Siége jusqu'à la souveraineté temporelle de l'Espagne. En vérité cette question des négociations avec la cour de Rome sera pour le gouvernement une cause de ridicule immense. Sans le récent décret de la presse, partout à Madrid on verrait affichées des caricatures fort amusantes. Certainement le ministère Narvaez, ministère Católico-apostolico romain ferait la plus triste figure en quelque attitude qu'il plût aux carlistes de les représenter devant le St-Père.

— Le *Castellano* du 11, a publié une nouvelle extrêmement grave, et dont la confirmation ne peut se faire attendre dans le cas où elle serait vraie. Ce journal annonce qu'à la date du 1er août le ministre des finances a donné l'ordre de rendre au clergé séculier ses propriétés. Suivant notre collègue que nous supposons bien informé, il est prescrit, dans l'instruction ministérielle de rendre immédiatement au clergé séculier les biens non aliénés ainsi que ceux qui, ayant été vendus, n'auraient pas été livrés aux acquéreurs, faute par ces derniers, d'avoir effectué le payement du 1er terme. La dévolution aura lieu par l'intermédiaire de la junte de dotation du clergé et du culte, à Madrid, laquelle représente tout le clergé, et des commissions diocésaines établies dans la ville capitale de chaque évêché. Dans l'état actuel de nos négociations avec le St-Siége, cette démarche, jointe à l'*exequatur* accordé aux rescrits venus de Rome, démontre, d'une manière certaine, que le cabinet se propose de continuer à suivre cette méthode de concessions qui a donné, pour premier résultat, la convention du 27 avril.

(*El Heraldo.*)

— On écrit de Ségovie à un journal progressiste que le 5 est parti en toute hâte une batterie d'artillerie par suite de dépêches que les autorités avaient reçues relativement à un conflit entre les habitans de Riazu et ceux de Riofrio. La vérité est que cette batterie va rejoindre en Navarre d'autres batteries des forces qui doivent figurer dans la revue projetée à l'occasion du voyage des princes français.

Bourse de Madrid du 12 août.

(Cours officiel) 3 p. c. 31⅛ au c.; 33 à 60 j. — ¾ de prime. — Le 4 p. c. 20 au c. — Le 5 p. c. 21¾ au c.; 22¾ à 60 j. — Coupons 24 au c.

Nouvelles et faits divers.

M. Rossi doit, dit-on, quitter Rome dans le courant du mois de septembre prochain et se rendre de là à Genève, où il compte rester jusqu'au commencement de l'hiver. On ne dit pas encore quel sera le diplomate nommé à l'ambassade française de Rome. Quelques personnes prétendent que ce poste élevé serait réservé à M. de Gluksberg.

— L'empereur de Maroc s'est enfin décidé à envoyer en France un ambassadeur, afin de resserrer les liens qui unissent déjà les deux puissances. Le consul de France, d'accord en cela avec les personnes qui connaissent le mieux les hommes du pays, avait proposé au choix de son souverain le gouverneur de Tanger, Ben-Abbou; mais des influences contraires, patronées par le pacha Bou-Selham, ennemi de Ben-Abbou, dont il redoute la puissance rivale, agissent activement à la cour de Fez pour combattre ce choix.

La mission marocaine en France doit avoir pour résultat de placer la France près de la cour marocaine, comme une puissance protectrice, mais qui n'a qu'un mot à dire pour renverser le trône du grand chériff de l'Ouest.

— Nous lisons, dit le *Courrier français*, dans une correspondance particulière de Toulon du 13 août :

« Il paraît que les misérables qui ont incendié la majeure partie de nos bois de construction ne sont pas satisfaits et qu'ils ont résolu de détruire tous nos établissemens maritimes. Avant-hier et hier, on a trouvé sur divers points de l'arsenal des mèches en tout semblables à celles que l'on a retirées de la scierie du Mourillon. La surveillance, qui est très-active en ce moment, a seule sans doute empêché les incendiaires d'y mettre le feu. Mais peut-on être rassuré? Une de ces mèches avait été placée sous une frégate en construction. »

Nous ne trouvons rien de cela dans les journaux de Toulon.

— Un fait odieux de barbarie, qui s'est passé à St.-Jean-d'Acre, est raconté par le *Malta-Times*. Un soldat turc ayant été trouvé assassiné aux environs de la ville, le gouverneur fit saisir quatre chrétiens et leur fit immédiatement donner la bastonnade, sans aucune forme de procédure. Un des chrétiens si indignement maltraités est le vice-consul des Etats-Unis; un autre est un sujet autrichien. Sur les énergiques réclamations du corps consulaire, ces deux personnes ont été relâchées, mais aucune satisfaction n'a été donnée.

Le consul français a immédiatement fait venir le brick l'*Aigle* de Beyrouth à St.-Jean-d'Acre.

— La société anglaise de Paris vient d'être mise en émoi par le fait assez bizarre que voici :

Depuis plusieurs années vivait, rue de Ponthieu, n° 19, un gentleman, sir Edward Douglas, auquel l'aménité de son caractère, la distinction de ses manières et l'originalité de son esprit avaient fait ouvrir les plus brillans salons de ses compatriotes. Il aimait peu à s'entretenir de sa vie passée, et ce qu'on en savait expliquait et faisait respecter sa réserve. On n'ignorait pas, en effet, que sir Douglas avait été uni, en Angleterre, à une jeune personne qui, peu de temps après la célébration du mariage, s'était enfuie avec un officier de cavalerie. L'époux abandonné n'avait pas profité de la loi anglaise qui lui permettait, en intentant un procès, de retrouver, dans la condamnation du ravisseur à une amende énorme, une compensation à son mécompte conjugal. Il n'avait pas suivi cet usage, et on s'était plu à y voir une preuve de goût et de dignité personnelle. Il s'était borné à quitter immédiatement le pays où ses affections venaient d'être si cruellement trompées. C'est alors qu'il vint se fixer en France.

Depuis ce moment on avait appris que la beauté enlevée était morte. Sir Douglas avait donc recouvré sa liberté. On l'avait toujours vu galant et empressé auprès des femmes; on ne tarda pas à s'entretenir d'un mariage projeté entre lui et une anglaise appartenant à une famille notable. Peu avant le jour fixé pour cette union nouvelle, on en apprit tout-à-coup la rupture, et l'on s'accorda encore à reconnaître et à louer le savoir vivre de sir Douglas, qui ne fit pas entendre une plainte, n'exprima pas un reproche.

Une telle noblesse de procédés et sans doute aussi une aisance qui lui assurait une position indépendante, le firent le point de mire de toutes les veuves anglaises à remarier et de toutes les ladys ayant des filles à établir. Sir Douglas se complaisait dans cette situation, quand, hélas! la mort est venue, il y a six jours, trancher le fil de cette vie enviée. Sir Douglas a succombé à une courte maladie.

Le médecin attaché à la mairie du premier arrondissement a été appelé, selon le vœu des ordonnances de police, pour constater le décès. Mais le docteur municipal a constaté bien autre chose, et l'acte de l'état civil, rectifié par sa découverte inattendue, établit que le conjoint de la beauté enlevée, que le fiancé de la jeune fille qui s'était dédite, que l'objet des vœux matrimoniaux de tant de veuves et de tant de miss impatientes était.... une femme!!!

— Des ouvriers occupés aux travaux d'un chemin à trois milles d'Ostie (Italie) ont découvert trois statues avec quelques bas-reliefs. Le cardinal Turdini, doyen du sacré-collége, instruit de cette découverte, a fait enlever ces statues. Une d'elles, en marbre grec, passe pour un chef-d'œuvre de sculpture : elle représente une femme dont les formes se dessinent à travers de belles draperies; les deux autres statues, quoique très-importantes, n'ont pas un égal degré de perfection. Le cardinal ayant ordonné de fouiller dans le même endroit, on a déterré des urnes cinéraires de marbre antique vert et jaune, et une pierre avec cette inscription : *Minutius CC. triginta in ogro et viginti quinque in fronte posuit*; ce qui signifierait, suivant quelques-uns, que ce lieu était jadis une maison de campagne dans laquelle Minutius avait placé des statues.

VARIÉTÉS.

ARMÉNIE ET PERSE.

LA VILLE DE VAN. — MONUMENS ASSYRIENS. — LES PALAIS PERSANS DE KHOIE. — LA FÊTE DES PELHÉVANS A TABRIZ.

(*Suite* — Voir notre journal d'hier).

L'aspect de la ville de Khoie ne démentit pas l'idée que nous nous en étions faite à la vue de ses environs. Elle est entourée d'un retranchement en terre construit d'après les lois de la fortification moderne. Les plans furent, dit-on, donnés par un officier attaché à l'ambassade du général Gardanne. Après avoir franchi le pont-levis, nous entrâmes dans une rue bien alignée et plantée des deux côtés d'une allée de platanes qui sont constamment rafraîchis par des ruisseaux d'eau vive; ce qui rendra toujours les rues des villes de Perse extrêmement tristes pour un Européen, c'est que nulle part les maisons n'ont de fenêtres sur la rue, et qu'on ne voit de part et d'autre que de longs murs de brique dans lesquels sont pratiquées de petites portes.

Si l'on en juge d'après ses monumens, la ville de Khoie n'est pas très-ancienne; il n'y a aucun édifice auquel on puisse attribuer une antiquité de trois siècles bien constatée. Lorsque la Perse et la Turquie étaient deux états florissans, cette ville était un des entrepôts les plus considérables du commerce entre les deux peuples. Aujourd'hui elle paraît peu disposée à déchoir de

son rang. Il y a peu de villes en Orient qui soient aussi commerçantes.

En arrivant chez le férach-bachi, nous fûmes reçus avec une grande politesse par le maître de la maison, et tout le reste du jour se passa en visites de la part des principaux habitans de la ville. Bientôt arrivèrent les présens. On nous apporta plusieurs plateaux chargés de fruits admirables, de pastèques d'une grosseur inouie, de melons parfumés, et surtout de ces raisins qui n'ont pas leurs semblables en Europe : le grain en est petit, transparent comme l'ambre, et sans aucun pépin. Nous fûmes véritablement charmés de l'accueil qu'on nous fit et de la manière cordiale avec laquelle les habitans venaient causer avec nous. Le lendemain on nous conduisit dans l'intérieur de la ville. Je fus surpris de l'activité qui régnait dans le bazar, et ce qui me frappa surtout, c'est que pas une des cinq cents boutiques qui le composent n'était à louer, tandis qu'en Turquie, dans les bazars des villes les plus commerçantes, il y a toujours six boutiques de vides sur dix, et quelquefois plus.

L'industrie dans laquelle excellent particulièrement les habitans de Khoie est la fabrication des ustensiles de cuivre. On ne saurait voir rien de plus varié ni de meilleur goût que les vases de mille formes diverses qu'ils fabriquent avec une matière de premier choix.

Les tissus de laine, et surtout les bas de diverses couleurs, se fabriquent aussi avec une grande perfection. Ces tissus se consomment en Perse ; une partie du maroquin qu'on emploie pour la sellerie se tire de Russie, mais celui de Perse sert généralement pour les ouvrages les plus délicats.

La population de Khoie ne dépasse pas *intrà muros* une vingtaine de mille ames. Quelques voyageurs ont, il est vrai, porté ce chiffre jusqu'à trente mille; mais si l'on songe qu'une grande partie de la ville est occupée par des places spacieuses, par des bazars dont les marchands habitent différens quartiers, par des caravansérails destinés aux étrangers, et que les maisons n'ont qu'un étage, on aura bien de la peine à placer trente mille ames dans l'enceinte des murailles de Khoie. C'est du reste le défaut commun à presque tous les voyageurs d'exagérer les chiffres par la raison que les Orientaux, n'étant pas fixés eux-mêmes sur les détails statistiques, ont les mêmes dispositions. La population de Khoie se compose d'Arméniens qui sont tous commerçans et qui paraissent vivre dans l'aisance, et de musulmans presque tous de la secte d'Ali, et qui, outre leur commerce, peuvent être appelés aux fonctions publiques. La ville est entourée de faubourgs qui en sont distans d'environ un demi-mille, et qui sont tout entourés de jardins ou d'arbres fruitiers. Après avoir parcouru la ville, nous témoignâmes à notre hôte le désir de rendre visite au prince Mehemet-Rhaïm-Mirza, frère du chah régnant, et gouverneur de la province de Khoie. Il n'en est pas en Perse comme en Turquie pour la facilité d'aborder les grands personnages. Il faut, dans une visite officielle, que tout soit réglé d'avance, qu'on détermine la distance à laquelle on commencera à saluer le prince, et celle à laquelle il rendra le salut. Nous passâmes par tout le cérémonial, car nous tenions peu à ce que notre salut nous fût rendu quelques pas plus loin ou plus près.

Le prince nous attendait à onze heures : nous nous rendîmes au palais, et nous fûmes reçus par un des principaux officiers, qui nous offrit le kalioun. Après une pause d'un quart d'heure, le férach-bachi vint nous prendre pour nous introduire près du prince. Nous entrâmes par un kiosque, orné de peintures, dans une grande cour oblongue, plantée de rosiers et d'arbustes, et arrosée par des canaux d'eau courante. A l'autre extrémité de la cour s'élevait un kiosque dont la façade, supportée par des colonnes, était ouverte sur le jardin. Nous étions encore complètement cachés par les arbres, et nous n'avions aperçu personne, lorsque notre guide, se tournant vers nous, nous fit signe de saluer, et en même temps il fit une inclination si profonde, avec un air si sérieux, que nous commençâmes à prêter une grande attention à la cérémonie. Il fit ensuite vingt pas, nous le suivîmes en ordre, et toujours au milieu des rosiers. On fit une nouvelle halte, et notre guide nous dit encore une fois : Sélam! encore un salut général. Après avoir fait le tour du bassin, nous commençâmes à apercevoir le prince. Il était assis dans l'angle de la fenêtre, et vêtu d'une robe de soie jaune. Il portait la coiffure habituelle des Persans, et, quoique jeune, il avait déjà cette longue barbe noire qui est la principale beauté des Persans, et qui réellement distingue leur race de tous les autres peuples du monde. Quoique la barbe soit habituellement portée chez les Turcs, il est rare qu'elle acquière autant de développement que celle de leurs voisins. J'ai même remarqué que les Osmanlis pur sang, qui ne sortaient pas d'un mélange de race circassienne, avaient une barbe plus courte et moins touffue que les effendis de Constantinople. J'avoue que je fus frappé de l'aspect que présentaient et le palais e. le grand personnage que j'avais devant les yeux. Quand on voyage lentement par caravane, la transition est presque insensible pour le voyageur. Il ne sait pas dire le point fixe où ont commencé les changemens qu'il remarque; mais, en arrivant dans le palais du prince, je me crus en un moment transporté au centre de l'empire chinois. Tout cet appareil, ces riches et bizarres dessins qui ornaient l'appartement, cette conversation par la fenêtre, ce cérémonial si nouveau pour moi, qui avais toujours trouvé tant de simplicité chez les Osmanlis, tout cela me rappelait ces tableaux de vieux laque qui représentent des scènes de la Chine. — Le prince nous rendit notre premier salut par un hochement de tête, et nous fit signe d'approcher. Notre hôte présenta les lettres de Mirza-Jafeir, et dit au prince que, nouvellement arrivés dans son gouvernement, nous désirions avoir des passeports pour visiter les différens quartiers de l'Aderbidjan. Le jeune prince s'exprimait en langue turque. Il donna les ordres nécessaires pour que les firmans nous fussent délivrés dans le plus bref délai. Ce prince est un fils d'Abbas-Mirza, fils de Feth-Ali-Chah.

Les Persans paraissent assez satisfaits de leur jeune gouverneur. Sa province, il est vrai, est une des plus faciles à administrer; on n'y trouve pas les haines de castes ou de races qui causent de si graves dissensions dans les autres parties du royaume.

La province d'Aderbidjan est une des plus septentrionales de la Perse : elle confine à l'Arménie au nord-ouest, à l'ouest au Kurdistan, au nord au Ghilam, et à la province d'Irak au midi. Son climat est assez variable, car les étés y sont très chauds, et l'hiver, le thermomètre y descend quelquefois jusqu'à 20 degrés centigrades au-dessous de zéro. Ce changement de la température est dû à l'élévation du plateau de l'Aderbidjan au-dessus du niveau de la mer, élévation qui, en moyenne, n'est pas moindre de 15 à 16 cents mètres. Mais ce qui fait la beauté du climat c'est la régularité des printemps, qui ne sont jamais attristés par les bouillards humides si fréquens dans les contrées du Nord. Dès que les premiers beaux jours sont venus et que les pluies de l'équinoxe ont cessé, la végétation se développe avec rapidité, sans que des gelées tardives viennent anéantir l'espoir de la récolte. Parmi les fruits que le territoire de Khoie produit avec tant d'abondance, je ne dois pas oublier les abricots, le seul fruit qui, dans son pays natal (on sait que l'abricot est originaire d'Arménie), soit préférable à celui que nous cultivons dans nos climats; car la pêche, en Perse, et la cerise, à Cérazonte, sont bien inférieures à celles que la culture nous donne.

En sortant de Khoie, nous allâmes visiter les ruines d'une mosquée qui a souvent attiré l'attention des étrangers. Il ne reste plus de cet édifice que deux minarets qui étaient à l'extérieur entièrement revêtus de cornes d'antilope. Ce monument, remarquable par son extrême bizarrerie, n'offre plus qu'une masse presque informe.

Tabriz a tout-à-fait l'aspect d'une grande ville. L'immense mouvement des caravanes annonçait une cité populeuse et commerçante. Nous entrâmes par la porte appelée porte de Khoie. La muraille, de ce côté, est défendue par un fossé d'une largeur considérable, et la porte ornée de briques émaillées et surmontée de deux colonnes ou minarets couronnés par deux sphères en forme de turban. Notre cawas, qui nous avait précédés, était allé annoncer notre arrivée au gouverneur de la ville qui nous faisait préparer un appartement, lorsque le consul d'Angleterre, M. Bonham, vint nous offrir un pavillon dans le consulat. Nous acceptâmes avec plaisir son offre obligeante, et il nous installa dans les appartemens qu'avaient occupés les missions anglaises, où nous trouvâmes une bibliothèque abondamment pourvue de livres sur la Perse, et tout ce qui nous était nécessaire autant pour jouir du repos que pour bien observer la capitale de l'Aderbidjan et ses environs.

Les premiers jours se passèrent en visites que nous dûmes rendre aux Européens qui séjournaient à Tabriz et aux principales autorités. Nous reçûmes, peu d'heures après notre arrivée, la visite de Nadir-Ali-Khan, maître des cérémonies du prince, et qui, sous l'empire, avait fait un voyage en France. Quoique trente ans se fussent écoulés, il se rappelait très-bien les personnages qu'il avait vus à Paris et en demandait des nouvelles. C'était un petit vieillard sec et d'une extrême vivacité. Comme maître des cérémonies, il se chargea de nous présenter le lendemain au prince Karaman-Mirza, frère du chah et gouverneur de l'Aderbidjan. Je remarquai que dans la conversation avec les Persans on ne peut espérer d'obtenir aucun éclaircissement sur des faits qui ne tiennent pas de très près à leur histoire contemporaine. Le passé n'est pour eux qu'un tableau confus dont on peut à peine leur arracher quelques lambeaux. Nadir-Ali-Kan, qui passe pour un des Persans les plus instruits, pouvait difficilement répondre à nos questions, surtout quand il s'agissait de déterminer une époque précise. Il semble même que la supputation des années soit pour les Persans une chose assez difficile; leur instruction se borne à dire de mémoire des vers de leurs poëtes favoris, et à en composer eux-mêmes qu'ils récitent d'une manière emphatique.

Notre réception chez le prince eut lieu le lendemain. Elle fut tout autre que celle de Méhémet-Rhaïm-Mirza, auquel nous étions présentés comme des inconnus. On avait dressé dans le salon un certain nombre de fauteuils, ce qui eut lieu de nous surprendre, car c'étaient les premiers que je voyais dans la Perse. Le prince était assis dans l'angle du salon, également sur un fauteuil. Il causa fort longuement avec nous, et particulièrement des affaires de la Turquie et de l'avénement du nouveau sultan. Il avait déjà reçu l'avis qu'une ambassade française était partie de Paris pour se rendre à Téhéran, et c'était Nadir-Ali-Khan qu'il désignait pour aller au-devant de l'ambassadeur. Karaman-Mirza est un homme d'environ vingt-cinq ans, d'une figure régulière, mais moins belle que celle de son jeune frère. Il est grand amateur de peintures, et nous fit voir quelques dessins de sa main et deux portraits de son frère Méhémet-Chah, exécutés par ses ordres, l'un par un peintre européen et l'autre par un peintre persan. Quand il sut que le but de notre voyage était d'observer les monumens de la Perse, il nous donna deux hommes de sa maison pour nous conduire partout où nous voudrions, et pour rester à nos ordres durant notre séjour. Il m'engagea à copier le portrait du chah son frère, au cas où nous ne le rencontrerions pas lui-même. Le prince voyait avec plaisir que nous regardions curieusement les ornemens riches et bizarres qui décoraient son salon, et parut charmé quand nous lui dîmes que nous viendrions en faire des copies. Les deux extrémités de son salon sont ornées de grands tableaux qui représentent les victoires de Feth-Ali-Chah sur les Turcs. Le roi apparaît sur le premier plan, monté sur un cheval bai du Khorassan (on reconnait les chevaux de cette race à leur encolure d'une forme particulière); il est d'une dimension colossale, en comparaison des autres figures peintes dans le tableau. On voit dans le fond le camp des Turcs mis au pillage par les Perses, et des masses de prisonniers conduits en triomphe aux pieds du vainqueur. Ce tableau, d'une exécution assez moderne, est peint à l'huile. Quoique l'on y remarque des fautes graves de perpective, on voit que l'auteur n'est pas resté étranger à la peinture européenne. Le défaut du peintre a été, en voulant donner de la grâce à la principale figure, de faire tous les membres tellement grêles, qu'ils sont tout-à-fait hors de proportion avec l'ensemble. Le portait du chah, exécuté, il y a environ deux ans, par un peintre nommé Ibrahim, est peint sur toile et grand comme nature. Tout dans la manière de faire indique que l'auteur a étudié les peintures d'occident, et prouve que les Persans auraient de grandes dispositions pour cet art, s'il était encouragé et enseigné d'une manière méthodique.

Je dois avouer cependant que, parmi les tableaux qui ornent ce palais, je préfère ceux qui sont de la véritable école persane, et qui, malgré leurs imperfections, portent un cachet d'originalité que n'ont pas les tableaux plus modernes. Dans l'enfoncement pratiqué au milieu de la salle de réception, et qui forme une espèce de petit salon à part, appelé dans le pays Chah-Nichin (trône impérial), on remarque quatre tableaux qui représentent deux princes persans et deux femmes vêtues à l'européenne. Les femmes ont les cheveux bouclés, qui leur pendent sur les épaules, et la tête ornée de plumes et de fleurs. Le coloris de ces tableaux est extrêmement vif, et les auteurs ont été très-avares d'ombres et de demi-teintes, employant, pour exprimer l'ombre, le ton de lumière plus foncé. Quoique les incorrections du dessin soient nombreuses, il y a beaucoup d'expression dans les airs de tête; les yeux sont ornés de sourcils bien arqués, et ne manquent ni de vie ni d'éclat. Ce sont, dit-on, des portraits des femmes de Feth-Ali-Chah, qu'il s'était plu de faire affubler de la sorte. Les portraits d'hommes sont plus anciens, car ils n'ont pas le bonnet de poil de mouton, mais portent une coiffure de temps de Chah-Tahmasy.

Deux autres tableaux représentent une chasse à l'ours et une chasse au sanglier; mais les fautes du dessin sont si grossières que rien dans l'exécution ne saurait les faire excuser. Ces tableaux représentent, dit-on, des chasses du prince Abbas-Mirza, père du monarque régnant. Chaque jour, nous nous rendîmes dans le palais pour en examiner les détails et pour dessiner les parties qui nous paraissaient les plus dignes d'être remarquées.

Les Persans, qui excellent dans les détails d'ornemens d'architecture et qui se complaisent dans les combinaisons inextricables des lignes géométriques, affectent, au contraire, dans la composition de leurs plans d'architecture, une extrême simplicité. Le palais de Tabriz, comme celui de Khoie, se compose de grandes cours plantées d'arbres et séparées par des corps-de-logis dont la façade n'est fermée que par des verrières formées d'une mosaïque de verres de couleur. Tous les appartemens sont au rez-de-chaussée. On réserve seulement au premier étage quelques pièces de peu d'importance, où sont confinés les officiers de service du palais. La masse générale des bâtimens est construite en briques cuites, mais tous les murs d'enceinte sont faits en mottes de terre, que l'on décore du nom de briques cuites au soleil. Le tout est recrépi par un enduit de chaux, généralement si mauvais, que l'humidité le fait tomber par grandes plaques. Aussi, quoique le palais soit de construction récente, il a un aspect de vétusté et de délabrement qui n'est pas d'accord avec la richesse des pièces destinées à l'habitation du prince.

Les palais des princes de Perse ressemblent à une suite de salles d'orangerie plus ou moins bien décorées.

Comme le prince était à Tabriz, nous ne pûmes voir l'appartement des femmes. Les eunuques qui nous conduisaient nous assurèrent que les dispositions n'étaient pas différentes.

(*La suite à demain.*)

Théâtre-Royal-Français.

Jeudi 21 *août* 1845. (Représentation n.° 41.)

LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE LA REPRISE DE

OTHELLO,

OU LE MAURE DE VENISE,

grand opéra en quatre parties.

Mlle PLANTERRE remplira le rôle de *Desdemone*.

On commencera à SEPT heures.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 19 Août.

		Int.	Cours 18 août.	Ouvert.	[illegible]
Pays-Bas	Dette active	2½	61 1/8	64 1/16	[illegible]
	Dito dito	5	—	77 5/16	[illegible]
	Dito en liquidation	3	—	—	[illegible]
	Dito dito	4	100 13/16	100 13/16	[illegible]
	Dito des Indes	4	—	100 5/8	[illegible]
	Syndicat	4½	—	100 1/16	[illegible]
	Dito	3½	—	—	[illegible]
	Société de Commerce	4½	169 [illegible]	169 1/2	169
	Act. du lac de Harlem	5	—	—	[illegible]
	Chemin de fer du Rhin	4½	—	116	[illegible]
	Act. du Chemin de fer Holland.		—	129	[illegible]
	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	109 1/4	[illegible]
	Dito dito 1828 & 1829	5	—	108	[illegible]
Russie	Inscript. au Grand Livre	6	—	—	[illegible]
	Certificats au dito	6	—	—	[illegible]
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	—	[illegible]
	Emprunt de 1840	4	—	—	[illegible]
	Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	92 [illegible]	[illegible]
Espagne	Passive	5	—	7 [illegible]	[illegible]
	Dette différée à Paris		—	7 5/16	[illegible]
	Deferred		—	—	[illegible]
	Ardoins	5	24 1/8	24 1/8	[illegible]
	Dito	3	—	39 3/8	[illegible]
	Coupons Ardoins		—	24 3/8	[illegible]
	Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	[illegible]
Autriche	Dito métalliques	5	—	—	[illegible]
	Dito dito	2½	—	—	[illegible]
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	[illegible]
Pologne	Actions 1836		—	—	[illegible]
Brésil	Emprunt à Londres 1839		—	—	[illegible]
	Id. id. 1843		—	91 1/2	[illegible]
Portugal	Obligations à Londres	2½	—	66 1/2	[illegible]

Bourse de Paris du 18 Août.

		Int.	Cours 15 août.	Ouvert.	[illegible]
France	Cinq pour cent		—	121 [illegible]	[illegible]
	Trois pour cent		—	8[illegible]	[illegible]
Espagne	Emprunt Ardoin		—	[illegible]	[illegible]
	Anc. différée		—	[illegible]	[illegible]
	Nouv. dito		—	[illegible]	[illegible]
	Passive		—	[illegible]	[illegible]
Naples	Certificats Falconet	2½	—	[illegible]	[illegible]
Pays-Bas	Dette active	2½	—	[illegible]	[illegible]
Belgique	Dette active	3	—	[illegible]	[illegible]
	Dito		—	[illegible]	[illegible]
	Banque belge		—	[illegible]	[illegible]
États-Unis	Obligations de la Banque		—	[illegible]	[illegible]

Bourse d'Anvers du 18 Août.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ardoins, 5 % 23 [illegible] — Dette différée ancien, ». — Passive, 5 % ». — [illegible] après la Bourse (2 3/4 heures), Ard. sans variation.

LA HAYE, chez **Léopold Lebenberg**, *Lage* [illegible]

Dépôt-général à Amsterdam chez M. Schoonevelt et Fils, *Hoofdsteeg*, à *Beursteeg*; et à Rotterdam, chez S. van [illegible] Snoeck,